

Le Petit Lauzertin Illustré

N° 62

Juillet 2005



Dépôt légal n°213—Composition et impression : MAIRIE DE LAUZERTE

LE MOT DU MAIRE

Un spectacle réussi est l'affaire de tous les participants. Les auteurs les metteurs en scène, les machinistes, les décorateurs, les acteurs donnent le meilleur d'eux mêmes pour que les spectateurs ressortent heureux à l'issue de la représentation.

L'accueil dans un village procède de la même alchimie qu'une pièce de théâtre. Les habitants, les professionnels et les élus participent ensemble pour donner la meilleur performance.

Chacun a son rôle et doit le tenir au mieux pour que le passant soit heureux et ait envie de revenir.

Alain CHAUVE

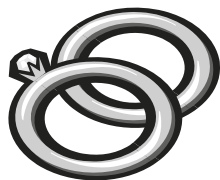
ÉTAT CIVIL. 2ème trimestre 2005

NAISSANCES



Maëlan Marie QUINIOU -
GRAS le 21 avril à Cahors.
Sofiane Jean-Franck Slimane
PIERASCO- KHARMAZ le 27
avril à Montauban.
Tiphaine Laura Léa PROUZET
le 24 mai à Agen .
Célian Michel Jean BOON le 2
juin à Toulouse

Faubourg St Mathurin
DEBERTRAN Liliane épouse
BRAGNES le 11 avril Faubourg
d'Auriac
LORET Jean Jacques le 25 avril
La Boulbène
MORELLO Gaspard le 17 mai
Maison de retraite
BOSC Marcelle Veuve BOUZE-
RAND le 27 mai Maison
de retraite
GABRIAC Marie Louise Veuve
PORTAL le 03 juin Maison de
retraite
DOUMERGUE Fernand le 10
juin Maison de retraite



MARIAGE

COLL Samuel et THIERY Ca-
therine le 18 juin lieu dit Las
Bordes



DÉCÈS

TAURAN Gaston le 01 avril

Permanences assurées par la Mairie

Permanence du
Maire: Tous les mercredis
de 18 à 20h.

CPAM : 1er – 2ème et
4ème jeudi de chaque
mois de 9h30 à 12h.

CAF: tous les jeudis de
chaque mois de 9h30 à
11h. CRAM: tous les 3ème

jeudis de chaque mois de
9h à 12h. CICAS : Il vous
appartiendra désormais
de prendre rendez-vous
au siège des permanen-
ces C I C A S au
05.63.93.34.00 de préfé-
rences entre 9 et 12 heu-
res qui vous proposera
un rendez-vous à la Mai-

rie de Valence d'Agen ou
sur un autre site. Pédi-
cure : 1er jeudi de chaque
mois de 14h à 16h . RDV
avec Mme LAURAU
05.65.31.91.16. Bus du
planning familial tous les
4ème mardis de chaque
mois Place de l'Éveillé.

Permanences au Centre Médico Social

Pour rendre leur travail plus efficace les assistantes sociales vous demandent de prendre rendez-vous, pour cela il faut appeler le centre médico- social de Montaigu de Quercy qui intervient sur Lauzerte au n°05.63.94.30.59.

INFOS MUNICIPALES

Inscription sur la liste électorale

Pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune, il faut se présenter à la Mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour les ressortissants de la Communauté européenne les mêmes pièces sont demandées.

Service ETAT CIVIL

Vous avez **perdu** vos documents d'identité, où faire la déclaration ?

- *titres de séjour* : Préfecture ou Sous-Préfecture
- *Permis de conduire* : Police ou gendarmerie
- *Carte nationale d'identité et passeports* : 2 cas peuvent se présenter :
 - vous souhaitez la ou le renouveler : mairie
 - vous ne souhaitez pas le renouveler : Police ou gendarmerie

Attention : pour **la déclaration de vol** de ces documents, l'enregistrement est de la compétence de la Police ou de la gendarmerie.

DEMANDE DE PIECES D'IDENTITE :

Avant d'envisager tout déplacement à l'étranger, il vous est recommandé de vérifier que vos pièces d'identité sont en cours de validité.

Sinon nous vous conseillons de déposer les demandes à la mairie, **suffisamment tôt** pour diminuer le délais de délivrance de ces titres et ne pas engorger les services de la Préfecture.

Prévoir un délai :
- **3 semaines pour le passeport**
- **2 mois pour les cartes d'identité.**

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU

Par arrêté préfectoral n° 05-1163 du 30 juin 2005 une zone vulnérable au risque d'incendie est instituée : les zones de bois, forêts, plantations forestières, boisements, landes ou friches et jusqu'à 200 mètres de ces mêmes lieux, quelle que soit la nature d'occupation des terrains concernés.

- **Dans ces zones, il est interdit à toute personne, propriétaire, ayant droit ou non propriétaire, de porter ou d'allumer du feu, notamment sous les formes suivantes : écobuage, brûlage de chaumes, pailles et déchets de récolte laissés sur place, incinération de végétaux coupés, barbecue, méchoui, feux de camp et feux d'artifice.**
- **Dans les habitations, leurs dépendances, les chantiers, ateliers et usines situés dans ces zones,** l'incinération des végétaux coupés aux abords immédiats de ces lieux, le tir de feux d'artifice familiaux et les feux de camps ne peuvent être envisagés que sous les réserves suivantes :
 - en l'absence totale de vent
 - sous la surveillance et la responsabilité constantes des propriétaires ou ayants droit
 - avec une prise d'eau correctement dimensionnée et située à proximité immédiate.

La période de réglementation est :

- du 1^{er} juillet au 31 août de chaque année : période estivale à risque très élevé
- autres dates : un arrêté réglementera au cas par cas eu égard à la situation

Mesures concernant tout le département : il est interdit de jeter des objets en ignition, et notamment des mégots, susceptibles de provoquer une départ de feu.

L'arrêté complet est affiché dans les vitrines du faubourg et devant la mairie.

BOURSES DEPARTEMENTALES

Indépendantes des bourses d'Etat elles concernent tous les élèves fréquentant un établissement secondaire ou supérieur à partir de la 6^{ème}. Les dossiers sont à retirer à la mairie.

Dépôt des dossiers complets avant : - le 30 septembre 2005 enseignement secondaire
- le 30 novembre 2005 pour l'enseignement supérieur

SERVICE ORDURES MENAGERES

Des sacs jaunes, pour faciliter le tri sélectif des ordures ménagères, sont à la disposition des nouveaux Lauzertins au secrétariat de la mairie.

Nous vous rappelons que respecter le tri sélectif est important. Ne mettre dans les bacs jaunes que des déchets pouvant se recycler. Dans le doute choisir le bac vert. N'oubliez pas que ce sont nos impôts qui en subissent les conséquences !

Le syndicat des ordures ménagères récupère les encombrants chez les personnes âgées, invalides, handicapées ou à mobilité réduite. Pour cela il vous suffit de vous inscrire à la Mairie.

CANICULE - Dispositif d'alerte National

Dans le cadre du « plan canicule » la commune recense les administrés qui souhaitent être contactés et aidés en cas d'alerte canicule.

L'inscription a un caractère facultatif et peut, à tout moment, faire l'objet de rectification ou de radiation. Un registre est ouvert à cet effet garantissant toute confidentialité. En cas de déclenchement du plan d'alerte, le Préfet, en sa qualité d'autorité chargée de la mise en œuvre de ce plan est le seul destinataire de ce registre.

Qui peut demander à figurer sur ce registre ?

Toute personne résidant à leur domicile sur la commune :

- ayant 65 ans et plus
- ayant 60 ans et plus, et reconnu(e) inapte au travail
- adultes handicapés

Comment s'inscrire sur le registre ?

- Remplir soigneusement le coupon détachable et le renvoyer à la mairie de Lauzerte
- Ou téléphoner au 05.63.94.65.14 (du lundi au samedi midi entre 9h et 12h et 14h à 17h 30)

Qui réalise la demande d'inscription ?

- la personne concernée
- ou son représentant légal (joindre extrait jugement de tutelle)
- un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soin à domicile...) – dans ce cas la demande doit être faite par écrit.

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

Nom, Prénom :

Année de naissance :

Demande d'inscription au titre de :

- ☐ plus de 65 ans ☐ plus de 60 ans reconnu(e) inapte au travail ☐ personne handicapée

Adresse :

- Téléphone d'une personne à contacter en cas d'urgence :

- Si vous bénéficiez de l'intervention d'un service à domicile (portage de repas, aide ménagère, téléalarme) précisez son intitulé, son adresse et son téléphone :

.....

Attribution des subventions 2005

Lors du Conseil Municipal du 13 mai 2005, l'attribution des subventions a été votée à l'unanimité.

		FESTIVAL DU QUERCY BLANC	152.00
		COMITÉ DES FÊTES DE NOUGUY	350.00
		ASS.RESTAURATION DES ORGUES	2000.00
A.S.C.Q.B	915.00	AMICALE SAPEURS POMPIERS	700.00
USL FOOTBALL	3000.00	ASS.DÉP.VEUVES CIVILES	160.00
LAUZERTE MOTO LOISIRS	770.00	GROUPE QUERCY BLANC NATURE	100.00
USL PÉTANQUE	300.00	COOP.ECOLE MATERNELLE	550.00
USL RUGBY	3000.00	COOP.ECOLE PRIMAIRE	750.00
USL TENNIS	700.00	ASS.PARENTS D'ÉLÈVES	160.00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	160.00	ASS.AMIS DES MOULINS	60.00
DANSÉLITE	1000.00	CAC CYCLISME	800.00
ASS.COMMUNALE DE CHASSE	400.00	C.A.U.E T&GARONNE	76.00
COMICE AGRICOLE LAUZERTE	840.00	ASS. CHEMINS DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE	77.00
LE GOUJON LAUZERTIN	200.00	UNION NATIONALE ASS DÉPORTÉS ET INTERNÉ 82	15.00
CENTRE CANTONAL JEUNES AGRICULTEURS	76.00	FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT	305.00
ASS. PIÉGEURS	50.00	MEDIATHEQUE	152.00
ST HUBERT CLUB LAUZERTIN	600.00	PACTARIM	40.00
SYNDICAT AGRICOLE LAUZERTE	76.00	Ass. Les Plus Beaux Villages de France	3286.27
COMITÉ DES FÊTES DE LAUZERTE	500.00	Ass.Régionale des Plus Beaux Villages de France	400.00
ADDA DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA MUSIQUE	23.00	Prévention Routière	80.00
ASS.LOISIRS ANIMATIONS	1000.00	AMIS DES CHATS	150.00
OCCULUS	3500.00	F.N.A.T.H – mutilé du travail	50.00
OFFICE DU TOURISME – ASS	2500.00	Paroisse de Lauzerte– Carillonneurs	150.00
		Comité Départemental du Tourisme	387.00
		TOTAL	30 560.27

ECOLE DE FOOTBALL DE LAUZERTE

La saison 2005 de l'école de football de Lauzerte vient de se terminer; et ce n'est pas sans mal que notre éducateur Gliti Mohamed a convaincu les enfants de faire une petite pose durant cet été.

En effet, nos jeunes footballeurs ont le vent en poupe et s'ils pouvaient jouer au ballon tous les jours, ils le feraient, mais bon, soyons raisonnables et essayons de faire un petit bilan de cette année riche en émotion.

Tout d'abord, nous remercions l'ensemble de nos petits joueurs qui ont porté haut les couleurs rouge et bleu de Lauzerte, nous remercions aussi les parents (on insiste) et dirigeants qui nous ont aidé à encadrer et accompagner les mercredis et samedis, nos jeunes licenciés; car, comme vous pouvez l'imaginer, on est jamais de trop quand il s'agit d'enfants. d'autant plus que cette année notre club a connu un record du nombre d'inscrit et compte aujourd'hui, plus de soixante jeunes joueurs et joueuses; il y a bien sur les enfants de Lauzerte mais aussi des enfants de Bouloc, Toufailles, St Nazaire, Montaignu de Quercy, et même de Lamagistère..

Pour faire face à cet afflux massif, le club avait engagé en début d'année cinq entraîneurs qui semblaient motivés et prêts à assumer leur fonction, malheureusement, trois d'entre eux n'avaient pas la maturité et la patience nécessaires à l'encadrement des enfants, ils ont tout simple-

ment laissé tomber leurs équipes. Cela nous a posé quelques problèmes d'organisation, mais, nous avons avec l'aide de quelques mamans motivées, fait en sorte que toutes les équipes puissent jouer et participer au championnat.

Sur le plan sportif, les jeunes de Lauzerte sont sortis avec les honneurs.

L'équipe des 13 ans dirigé par Mohamed, a disputé un championnat plutôt difficile, il y avait entre autre Golfech, Bressol, Campsas, et St Nicolas, Des clubs de bon niveau. nous avons pu nous comparer sur le terrain et cela nous a permis de constater que les petits lauzertains n'ont rien à envier à personne car ils ont terminé 3ème de leur groupe et ils sont les seuls à avoir vaincu l'équipe de Golfech 1er du groupe. Il est vrai que Jean David Legrand jouait encore à Lauzerte.

Jean-David Legrand. Âgé de treize ans a intégré l'école de football de Lauzerte avec quelques copains de Bouloc à l'âge de 10 ans, pour jouer et s'amuser disait-il. La première chose qu'on remarquait chez lui, était sa discrétion et sa bonne humeur ensuite sa passion du ballon, toujours un dans les pieds.

La première année il a joué sans vraiment se distinguer. Certes, il avait un physique avantageux mais son niveau était comparable aux autres joueurs, la deuxième année, nous avons assisté à une progression fulgurante de sa part, son niveau augmentait à chaque nouveau match et il devenait petit à petit le meneur du jeu des lauzertains, il marquait des buts à chaque rencontre. Bientôt, on ne

remarquait plus que lui sur le terrain. Il était au dessus du lot. Cela nous a permis de l'envoyer à la sélection de Tarn et Garonne où il s'est imposé comme leader. Ce statut lui a permis de passer d'autres sélections qui lui ont ouvert les portes du centre de formation de Castelmauroux. Jean David est entré au centre de formation au début de cette saison, mais il a souhaité continuer à jouer avec ses copains à Lauzerte. Il a donc repris le championnat avec son équipe malgré les conseils des entraîneurs et dirigeants qui souhaitaient le voir évoluer à un niveau plus haut, et au bout de deux mois de championnat, Jean David a dû se rendre à l'évidence. il avait la possibilité de jouer plus haut, donc il fallait saisir sa chance. Il quitte Lauzerte avec la bénédiction de son entraîneur, et, intègre le club de Montauban en décembre dernier, avec lequel, il remporte le championnat et gagne la coupe de Midi-Pyrénées. Aujourd'hui, Jean-David Legrand, issu du **football club lauzertain** vient de signer sa licence avec un club professionnel: le TFC.

Nous lui souhaitons bonne chance et l'accomplissement de son rêve.

L'équipe des 11 ans dirigé par Guy Lecamus a fait beaucoup plus fort, elle a terminé première de son groupe devant l'équipe du pôle football de Labastide du Temple et a disputé la finale du championnat de Tarn et Garonne à Montauban accompagnée par une escorte de parents et dirigeants. Elle a disputé deux matchs, le premier face aux portugais de Montauban qu'elle a remporté par trois buts à zéro et le second face à St Nauphary où elle s'est inclinée par trois buts à deux. Cette journée à Montauban lui a permis de se classer deuxième

du championnat de Tarn et Garonne des benjamin. Nous félicitons l'ensemble des joueurs ainsi que leur capitaine Kevin Cardinali qui a marqué tout les spectateurs par son grand niveau à l'âge de 11 ans.

L'équipe des 9 ans dirigé en grande partie par deux mamans, madame Berra et madame Hilton, s'est classé

deuxième de sa poule derrière Castelsarrasin, elle a gagné beaucoup de matches et en a perdu très peu. les joueurs qui composent cette équipe, jouent ensemble depuis deux ans et se connaissent parfaitement bien sur le terrain, cela leur a permis de développer un jeu propre et



collectif. Nous encourageons cette équipe et surtout les deux jeunes joueuses qui en font partie Sabrina et Julie.

L'équipe des débutants. il n'y a pas de championnat ni de classement à ce niveau, les petits joueurs font des matchs en plateau et jouent pour s'amu-

ser et mettre en pratique leur apprentissage, des bases du football et tout cela nous a permis de passer une très bonne année, dans un esprit amical et sportif.

L'année prochaine : La rentrée de l'école de football aura lieu le premier mercredi de la rentrée scolaire, les enfants seront accueillis par les dirigeants

et éducateurs actuels ainsi que de nouveaux entraîneurs, Karim Baba, Jérémy Pontzeel, Calmette Lenny et Jaouad Ezzaki, tout ce monde sera à l'écoute de vos enfants

Bonnes vacances à tous.

DANSÉLITE

C'est avec un spectacle haut en couleur que s'est terminée cette 3^{ème} année de cours. En effet le gala du 28 mai à connu un grand succès. Il faut dire que la programmation était exceptionnelle et très variée. Nous remercions tous les partenaires qui nous ont fait confiance ainsi que le public venu nombreux à cette soirée. Les gradins et la piste de 250 m² ont permis une meilleure visibilité. Merci à tous les bénévoles de l'association qui ont mis tout leur cœur pour que cette soirée soit réussie, bravo pour la décoration du gymnase, qui ressemblait pour un soir

à une vrai salle de spectacle. Merci à tous et encore bravo. Merci à Grégory pour son professionnalisme. Nous en profitons pour lui souhaiter une bonne réussite, car une fois le gala terminé, il a enchaîné des compétitions à l'étranger, Pologne, Italie et bientôt l'Espagne et l'Allemagne. Il vous donne rendez-vous mi-septembre pour la reprise des cours. Les nouveaux horaires et lieux vous seront communiqués à la rentrée. Un stage de salsa est prévu début Août à la salle des fêtes de Lauzerte. Il sera proposé par Isaac du groupe Los Tacos

Locos que vous avez pu apprécier lors du gala. Renseignements et inscriptions au 06.84.48.86.12 ou 06.84.09.13.58.

Le méchoui du 12 juin a été l'occasion de retrouver tous les membres de l'association, dans une ambiance chaleureuse et décontractée, ou pétanque, farniente, et musique bien-sûr étaient au programme afin que tous soient remerciés pour leur collaboration au bon déroulement de notre association. Bon été à tous.

Le bureau

MOTO CROSS DE LAUZERTE

Après la dure épreuve de l'été 2003, le motoclub a décidé de changer la date de la course 2005. C'est donc le 25 septembre qu'aura lieu cette année le motocross, période plus appropriée tant pour la sécurité des pilotes que pour le bien être des spectateurs.

La coupure de 2004 a permis de retracer le circuit, il est aujourd'hui fin prêt, visible à 90%, plus rapide et avec de nouveaux sauts qui offrira, j'en suis certain un spectacle de grande qualité.

Cette année nous accueillons le championnat de ligue 85 cm3 et Espoir ainsi que la catégorie nationale. Rendez-vous donc le **25 septembre**, bonnes vacances à tous

Médiathèque Intercommunale Pierre Sourbié

Marc Bradfer est venu le 23 juin à la médiathèque nous présenter son ouvrage auto-biographique « Fils de prêtre ». C'est avec beaucoup d'émotion qu'il nous a conté sa vie et celle de ses parents, qui se sont aimés dans la clandestinité. C'est par l'écriture qu'il a exorcisé les séquelles de ce lourd secret de famille, et c'est un auditoire nombreux qui est venu l'écouter et acheter son livre qu'il a très amicalement dédié à l'issue de la soirée qui s'est terminée assez tard, tellement son histoire était attachante et poignante. Nous tenons son livre à votre disposition à la médiathèque.

Le jeudi 15 septembre à 21h, c'est Christiane Bertoïa qui viendra en voisine nous présenter son dernier livre « Jeanne et Mathilde » et le Samedi 17 sera organisé à la médiathèque une vente-dédicace pour les personnes qui voudraient se procurer cet ouvrage.

Dans le cadre du festival « Mots en balade » nous présenterons le 14 Octobre à 20h30 une soirée de lecture à haute voix avec la compagnie « Les semeurs de mots ». Une exposition accompagnera cette manifestation durant 4 semaines à la médiathèque du 21/09 au 19/10 intitulée « Poètes d'aujourd'hui ».

La médiathèque reste ouverte tout l'été aux heures habituelles : mardi de 14h à 17h, Mercredi de 14h à 17h, jeudi de 16h à 19h et Samedi de 9h à 12h.

Bon été et bonnes lectures à tous.

Pascale et Cathy



École Élémentaire M.ARTIS

L'année scolaire s'achève et la suivante s'annonce **riche en activités**. Pour 2005.2006, nous mettrons l'accent sur la **solidarité** et la **citoyenneté** par la mise en place de rencontres ponctuelles avec les résidents de la maison de retraite et en participant à un projet d'éco-école, en vue d'une labellisation : le thème retenu pour la première année étant les déchets.

Nous continuerons notre étude sur les **hirondelles** et culièrement à remercier Mme Sylvie Delmas, pour ses compétences et sa disponibilité. Exposition des travaux réalisés à suivre...

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à nos différents projets et celle qui étaient présentes à notre spectacle de fin d'année.

Nous adressons tous nos vœux de réussite aux élèves qui quittent l'élémentaire pour rejoindre le collège et souhaitons la bienvenue aux nouveaux, ainsi qu'à leur famille.

Nouvelles inscriptions : le jeudi 1er septembre 2005 de 9h à 12h

Rentrée des élèves : le vendredi 2 septembre 2005 à 8h45.

Bonnes vacances, à bientôt, l'équipe enseignante



COLLEGE DU PAYS DE SERRES

Le collège du Pays de Serres, toujours en tête d'affiche !

En cette fin d'année et début des congés scolaires, le bilan que nous pouvons tirer est des meilleurs.

Les résultats du Diplôme National du Brevet viennent d'être connus et c'est avec 88.5 % de réussite pour le collège, alors que celui du département est de 80%, que nos élèves propulsent, une fois encore, leur établissement en tête du palmarès départemental. Nous leur présentons toutes nos félicitations.

Fin juin, notre satisfaction est allée aussi vers l'ensemble de ces élèves de troisième, qui ont vu tous leurs vœux d'orientation se réaliser et qui ont pu être affectés dans les lycées de leur choix, pour la rentrée prochaine. Dans ce secteur encore, avec 59 % d'orientation vers les classes de secondes générales et technologiques et 39 % vers celles des voies professionnelles, le collège se situe bien dans le peloton de tête aux niveaux départemental et académique.

A la prochaine rentrée de septembre s'ouvrira l'option « Découverte Professionnelle de 3 heures ». Cet enseignement est proposé aux élèves volontaires et désireux de s'ouvrir au monde industriel et professionnel pour embrasser par la suite des carrières plutôt ouvertes vers les domaines scientifiques et technologiques.

Ce nouvel enseignement était rendu nécessaire dans notre secteur rural car au travers de l'ouverture vers la culture technologique qu'il crée, il permet de compléter le champ de compétences de tous nos élèves en vue d'une orientation optimale et porteuse d'avenir au sortir des classes de troisième. Il offre une occasion de partenariat avec le tissu économique local. Plusieurs entreprises se sont déjà portées volontaires pour s'associer à cet enseignement.

Enfin, après la poursuite du développement des langues vivantes du primaire au lycée via le collège, après l'installation définitive de l'option théâtre de la 6^{ème} à la 3^{ème} permettant des prolongements d'études dans les lycées environnants, après la création du Centre de Préformation à la Sécurité Routière qui enregistre de remarquables résultats, l'ouverture de cette nouvelle option vient parachever le renouveau pédagogique que, tous ensemble, nous souhaitons donner au collège du Pays de Serres, tout en lui assignant une spécificité particulière.

Ce nouvel élan que vous tous avez bien voulu donner à votre collège se concrétisera dans la pratique par la mise en place de nouveaux espaces, des bâtiments rénovés, externat, internat, administratif, dépendances, que vous aurez tous plaisir à découvrir, à partir de janvier 2006, date avancée par les services du Conseil Général, pour le démarrage des grands travaux de rénovation et de réhabilitation.

En ce mois de juin, se tourne une bien belle page pour le Principal que je suis et que j'ai eu grand plaisir à écrire avec vous tous, durant ces cinq dernières années. Je tiens particulièrement à remercier et à féliciter l'ensemble des membres de notre communauté éducative pour le travail accompli, pour leur grande volonté, leur enthousiasme et leur persévérance; sans eux, rien n'aurait été possible.

Je tiens particulièrement à remercier les élèves pour leur gentillesse, leur compréhension, leur grande volonté de vivre et de bien vivre tout en accédant à un degré de culture et de connaissances qui leur est propre.

Je veux adresser un hommage appuyé à tous les parents au travers de leur Association de Parents d'Elèves, à Monsieur le Maire, à Monsieur le Conseiller Général, aux autres Associations et à l'ensemble de tous nos Partenaires qui ont bien voulu croire en nous et qui ont mis tout en œuvre pour nous aider, nous soutenir, nous encourager et quelquefois nous reconforter.

Alors que Madame Madeleine PERIES, ma remplaçante, aura le grand plaisir de vous retrouver à la prochaine rentrée, pour ma part, c'est depuis un coin de Toulouse que j'aurai une pensée pour vous tous.

Que le collège du Pays de Serres continue à bien vivre. Excellentes vacances à tous.

André Carretier,

ECOLE DE MUSIQUES

"Rue Bourbon"



L'association
« Rue Bour-
bon », nou-
vellement

créée ce mois de juillet est heureuse de pouvoir proposer à la rentrée scolaire (Début octobre) des cours de musique pour les enfants et pour les adultes.

Ces cours auront lieu au dernier étage de la nouvelle médiathèque intercommunale de Lauzerte le mercredi après-midi et les soirs de semaine après 17 h.

Des bulletins de pré-inscriptions pourront être retirés à l'office de tourisme et à la mairie.

Les cours enseignés seront orientés avec une dominante

jazz mais également ouverts vers d'autres musiques actuelles.

L'école de musique essaiera le plus possible de satisfaire les demandes en ce qui concerne les instruments enseignés et les emplois du temps.

Pour les cours d'instruments : une ½ heure sera consacrée à un cours particulier et 1 heure en groupe pour une formation musicale (harmonie, rythmique, improvisation...), soit 1 heure 30 de musique par semaine.

Il sera également proposé des cours de chant pour adultes et enfants et un cours d'éveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans.

A chaque fin d'année des concerts seront donnés dans les

différentes communes de la communauté Quercy-Pays de Serres par les élèves de l'école. Au mois de septembre 2005, un concert de soutien sera organisé et les familles qui auront rempli un bulletin de pré-inscription seront invitées à une réunion d'information.

Merci d'avance de vos encouragements et de votre future participation .

Pour tout autre renseignement vous pouvez contacter :

J e a n - P a s c a l R E Y :
05.63.94.41.85

Richard BEN : 05.63.94.74.42

Centre de loisirs «Quercy loisirs »

Programme ETE 2005

Le centre de loisirs ouvrira ses portes le lundi 4 au matin et les refermera le jeudi 1er septembre, tous les jours sauf le dimanche.

Jef, Jessica, Brigitte et Marie attendent les enfants qui seront répartis en deux groupes les 6-9 ans et les 10-12, de 8 à 18 heures ou en demi-journées. Repas et goûters sont fournis et préparés sur le centre.

Au programme, les incontournables plongeons

dans la piscine, les activités sportives, le cinéma, les activités de création sur le thème de l'été « les couleurs du futur », grands jeux...

Les activités « découverte du poney » et le bivouac du mardi soir sont toujours proposés. Tarifs pour les enfants de la communauté de communes : 3€ l'après-midi, 7.5€ par jour, réductions : 3ème enfant ou + de 20 jours d'inscription : 6€ par jour.

La CAF reconduit ses aides temps libres pour les familles allocataires dans la limite des crédits dont elle dispose. La MSA participe également. Les aides sont déduites du prix demandé aux familles. **Enfants hors communauté de communes : 8€ l'après-midi et 12.5€ la journée.**

Supplément poney et bivouac : 4.5€.

Sur inscription préalable uniquement.

R e n s e i g n e m e n t s :
05.63.94.63.46

L'ÉCHO DE L'OFFICE DE TOURISME

Festivités, expositions.

Notre calendrier des festivités et expositions de juillet à octobre est paru.

N'hésitez pas à le demander ou à passer le chercher. Il est également consultable en ligne sur notre site :

www.quercy-blanc.net/festivite

Vous y retrouverez toutes les manifestations se déroulant sur le territoire de la Communauté de Communes Quercy Pays de Serres et le canton de Lauzerte.

Ce calendrier, imprimé en 2000 exemplaires et financé par la Communauté de Communes, est le fruit de la participation de l'ensemble des organisateurs.

L'Office de Tourisme sera organisateur cet été des événements suivants :

Visites découvertes de la cité, tous les mardis et jeudis de juillet et août à 10h30. Tarif : 3 € / pers. (Départ de l'Office de Tourisme, Place des Cornières).

Vendredi 5 et Samedi 6 août, Lauzerte, 22h à 1h Cité Médiévale

Les Nuits de Lauzerte, 6ème édition

Thème : Traces, signes et empreintes

Sur un cheminement clos, les visiteurs déambulent au gré d'allées de bougies, d'illumination de façades, de cascades d'images géantes projetées, fils conducteurs de la manifestation, à la rencontre d'artistes qui proposent, à travers une création originale, leur interprétation du thème.

L'essence du festival repose sur l'œuvre photographique de Bernard Tauran qui sert d'écrin à la libre expression d'artistes : musiciens, sculpteurs, artistes de rues, danseurs, ...

Le cheminement est conçu pour une découverte individuelle, au rythme de chacun, dans des ambiances intimistes, avec la possibilité de s'arrêter et de reprendre librement son parcours.

Entrée adulte 10 €, enfant (6 à 12 ans) 5 €, gratuit - de 6 ans.

Repas + entrée (sur réservation) adulte 28 €, enfant - de 12 ans 20 €.

14 juillet au 18 septembre, Lauzerte, salles Saint Barthélemy

EXPOSITION PATRIMOINE

Pour la 1^{ère} fois à Lauzerte, une exposition, réalisée sur le **thème de la mode** de la fin du XIX^{ème} au début XX^{ème} s., rassemblera des accessoires issus du patrimoine régional et, **exceptionnellement, des costumes parmi les plus représentatifs de l'Opéra national de Paris**, forme d'homme rendu à tous les costumiers, couturiers et tailleurs, du plus célèbre au plus humble, qui réalisent encore de nos jours des costumes dans une tradition d'excellence.

Entrée 2€. Rens. Office de Tourisme 05 63 94 61 94

1^{er} au 14 août, Lauzerte, Hôtel de ville
PHOTOGRAPHIE



GALERIE MUNICIPALE du CHATEAU d'EAU de TOULOUSE

« Traces, signes empreintes ». **Photographies de la collection de la Galerie municipale du Château d'Eau de Toulouse.** Des œuvres de **Dieuzaide, Klein, Clergue, Seme-niako...**

Dans le cadre du festival « Les Nuits de Lauzerte » (5 et 6 août). Rens. 05 63 94 61 94

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, Lauzerte Les Journées Nationales du Patrimoine

Thème : « J'aime mon patrimoine ». Visites libres et expositions.

Pas uniquement pour les touristes en séjour, mais également pour vous tous, **l'Office de Tourisme sera ouvert, comme chaque année en Juillet et Août, tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 19h.**

Vous y trouverez des informations sur les festivités, les activités et centres de loisirs pour les enfants, les bonnes tables du coin, les dates des marchés ou brocantes, des idées de sorties ou visites à la journée, ... de quoi passer et vous souhaiter un bel été.

Lydie et William.

été 2005
de juillet à octobre

FESTIVITÉS et Expositions

Lauzerte
Quercy Blanc
Pays de Serres

Office de Tourisme

Place des Cornières - 82110 Lauzerte
Tél. 05 63 94 61 94 - Fax : 05 63 94 61 93
www.quercy-blanc.net
lauzerte.tourisme@quercy-blanc.net

Communauté de Communes

